

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 12 DÉCEMBRE 2012

Informations brèves

Affaires fédérales

Lors de sa séance du mercredi 12 décembre 2012, le Conseil d'Etat a répondu à deux procédures de consultation fédérale:

Concordat intercantonal sur le domaine suisse des hautes écoles

Ce Concordat intercantonal constitue la base légale de l'encouragement et de la coordination de l'ensemble du domaine des hautes écoles par la Confédération et les cantons. Pour les cantons, ratifier ce concordat sert à créer la base légale qui leur permettra de faire partie des organes de coordination prévus par la loi. Le Conseil d'Etat se déclare entièrement favorable aux textes mis en consultation. Par cet acte, le Canton de Neuchâtel se déclare prêt à veiller avec la Confédération et les autres cantons concordataires à la coordination, à la qualité et à la compétitivité du domaine suisse des hautes écoles. L'exécutif adhère pleinement à la composition de la conférence plénière au sein de laquelle seuls les cantons concordataires pourront siéger. Il soutient en outre la composition proposée du Conseil suisse des hautes écoles, qui permet notamment d'assurer un équilibre judicieux entre les différents types de hautes écoles et qui a également pour très net avantage de permettre à l'ensemble des cantons qui n'ont pas de haute école cantonale mais qui sont partenaires de hautes écoles intercantionales d'intégrer le Conseil des hautes écoles par une élection, tous les quatre ans, des conférences régionales de la CDIP.

Contact: Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Construction et financement d'un corridor pour le fret ferroviaire sur l'axe du Saint-Gothard

Le transfert des marchandises de la route au rail constitue un pilier de la politique suisse des transports et ce principe est inscrit dans la constitution suisse. Ce corridor de 4 mètres, autorisant le transport de camions semi-remorques de 4 mètres, permettra d'améliorer la productivité du transport marchandises ferroviaire et de le rendre concurrentiel avec la route. Le Conseil d'Etat partage pleinement ces objectifs et approuve dès lors les mesures d'aménagement proposées concernant le Saint-Gothard afin de mettre en place un corridor ferroviaire ininterrompu de 4 m de hauteur aux angles sur l'axe du Saint-Gothard entre Bâle et Chiasso. Sur le plan financier, les investissements nécessaires pour ces aménagements ont été évalués à 940 millions de francs (y compris la participation pour les travaux sur sol italien). Le Conseil d'Etat s'oppose à la variante préconisée par le Conseil fédéral, à savoir un financement exclusivement par le biais du fonds pour le financement des projets d'infrastructure des transports publics. Il relève notamment que les mesures à prendre au Saint-Gothard concernent le transport de marchandises, qui déléstera d'autant la circulation routière et qu'il est donc logique que le financement de ces aménagements se fasse - du moins en

partie - par le biais des recettes de la circulation routière (FSCR). Le Conseil fédéral admet d'ailleurs dans son rapport explicatif que cette manière de procéder serait justifiée et c'est déjà le cas aujourd'hui pour le corridor de 4 m du Lötschberg.

Contact: Nicolas Wälti, chef du Service des transports ad interim, tél. 032 889 67 01.

Affaires cantonales

Nouveau directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois

Suite au départ à la retraite fin août 2012 du directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois M. François Hotz, le poste a été mis au concours par le Département de l'éducation de la culture et des sports (DECS). Au terme de la procédure de sélection, le DECS a désigné M. Sylvain Jaccard, 43 ans, qui prendra ses nouvelles fonctions au 1^{er} août 2013, lors de la rentrée scolaire 2013-2014. Dans l'intervalle, l'interim est assuré par Mme Laura Cantagalli. Docteur en musique de l'Université de Laval, au Québec, M. Sylvain Jaccard est titulaire d'une licence en musicologie et pédagogie musicale de l'Université de Berne, ainsi que d'un diplôme d'enseignement du piano du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Depuis 2001, il est professeur en éducation musicale auprès de la HEP BEJUNE et également responsable de la formation continue des enseignants des degrés préscolaires, primaires et secondaires dans le domaine de l'éducation musicale. Tant dans le cadre de ses activités professionnelles que celles de musicien, M. Sylvain Jaccard a eu l'occasion de créer de nombreux événements musicaux, notamment dans le domaine de l'opéra. Il a par ailleurs collaboré avec l'Orchestre symphonique de Bienne, l'Ensemble de Delémont et l'Orchestre de chambre de Morges et a dirigé plusieurs œuvres chorales à Neuchâtel, Lausanne et Bienne. En sa qualité de chanteur, il a également tenu plusieurs rôles d'opéra dans des productions de l'Avant-Scène Opéra de Colombier ou dans le cadre de l'Opéra de Lausanne. Enfin, il a à son actif plusieurs œuvres qu'il a composées, notamment pour des chorales mixtes ou des chœurs d'enfant.

Contact: Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Prix du mérite sportif neuchâtelois 2012: sept sportifs récompensés

Le Conseil d'Etat a arrêté les noms des sept lauréats du Prix du mérite sportif neuchâtelois 2012. Les noms de ces sportifs couronnés seront dévoilés jeudi 20 décembre 2012 à 18h00 au Château de Neuchâtel par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et président du jury (invitation à la presse ci-jointe). Institué par le Conseil d'Etat en 2006, le Prix du mérite sportif neuchâtelois s'organise en collaboration avec le quotidien régional L'Express/L'Impartial et est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Ce prix est décerné chaque année par le Conseil d'Etat, en partenariat avec une entreprise privée.

Contact: Patricia Gacond, cheffe du Service cantonal des sports, tél. 032 889 69 11.

Prix "Salut l'étranger!" 2012: trois lauréats

Le Conseil d'Etat a arrêté les noms des trois lauréats du prix 2012 "Salut l'étranger!", qui ont été distingués parmi 10 candidatures déposées. Ils ont été sélectionnés par un jury composé de cinq personnes, dont M. Claude Bernoulli, président du jury et de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE). Les noms des trois lauréats seront dévoilés lors d'une conférence de presse qui se tiendra jeudi 20 décembre 2012 à 10h00 au Château de Neuchâtel (invitation à la presse ci-jointe) au cours de laquelle le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du Département de l'économie, remettra les prix aux heureux gagnants. Créé en 1995 par le Conseil d'Etat à la suite de manifestations mises sur pied en 1994 par le Bureau du délégué cantonal aux étrangers, la CTIE et d'autres partenaires, le prix "Salut l'étranger!" veut récompenser

des personnes qui, par des actes concrets, des gestes, des propos ou encore des comportements, ont agi en faveur de la tolérance et de la compréhension interethnique.

Contact: Raoul Lembwadio, chef du Service de la cohésion multiculturelle ad interim, tél. 032 889 48 50.

Nomination universitaire

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination de la personne suivante à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel:

- M. Sébastien Besson, docteur en droit de l'Université de Lausanne, est nommé en qualité de professeur extraordinaire en droit du sport pour une période de quatre ans conformément à la loi sur l'Université, soit du 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2017.

- **Les réponses aux consultations fédérales sont disponibles sur**
www.ne.ch/ConsultationsFederales

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 13 décembre 2012